

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES RANDONNEURS DU SAINTOIS DU 4 MARS 2017

Le quorum, 51 adhérents présents et pouvoirs, étant atteint, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'association des Randonneurs du Saintois est ouverte.

Philippe BONNEVAL souhaite la bienvenue à tous et présente ses salutations aux invités présents :

Mme Agnès Marchand et M. Gauthier Brunner, élus départementaux de notre canton,
M. Dominique Lemoine, président de la Communauté de Communes du Pays du Saintois,
Mme Francine Parisot, maire de Saxon-Sion,
M. Jean Christophe Reuter, maire de Vaudémont,
Mme Gisèle Ode, adjointe et représentant M. Volmar, maire de Vézelize,
M. Gilles Valtier, président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 54,
M. Didier Haillant, technicien randonnée au Conseil Départemental,
M. Philippe Choffel, président de l'association de marche Astragale de Mirecourt,
Mme Claudine Grosjean, présidente de l'association Histoire et Patrimoine de nos Villages.

Monsieur Brunner, Conseiller départemental, salue l'assemblée, accueillie ce jour à la Cité des Paysages. Il exprime son plaisir de retrouver Philippe Bonneval, qu'il connaît depuis 17 ans, à la Présidence des Randonneurs du Saintois. Il se déclare fier du travail riche de l'association sur ce territoire.

Actualisation des statuts :

Chaque adhérent a été destinataire de la proposition de statuts, accompagnée d'un courrier explicatif.

L'objet est d'adapter les statuts à ceux de la Fédération Nationale et de tenir compte de quelques observations formulées par la Préfecture.

Les modifications essentielles portent sur la durée du mandat des membres du conseil d'administration qui passe de 4 ans à 2 ans.

En l'absence de remarques, questions ou suggestions il est procédé au vote :

Pour : 48 Abstentions : 3 Contre : 0

Les nouveaux statuts sont adoptés.

Philippe BONNEVAL, président

Françoise METROT, vice-présidente

Denise LAIPE, trésorière